

**Conditions générales de ventes « Hôtellerie de plein air Oasis du Berry »
- saison 2017 -**



Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.oasis-du-berry.com Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours (*les CGV sont disponibles au téléchargement sur le site internet et à disposition sur demande préalable*). Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement situé *rue de la pierre plate 36800 saint Gaultier*.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total de l'acompte et des frais de réservations.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total de l'acompte et des frais de réservation.

Les réservations peuvent être effectuées par téléphone ou par Email mais avec une confirmation écrite (contrat signé avec acompte) dans les 7 jours, passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis. A réception de votre réservation et acompte (dont 30€ de frais de réservation non déductibles et non remboursables) nous vous adresserons une confirmation écrite de réservation.

**Conditions générales de ventes « Hôtellerie de plein air Oasis du Berry »
- saison 2017 -**



Le solde de la réservation et de la taxe de séjour doivent être réglés au moins 30 jours avant votre venue. Passé ce délai, votre réservation sera automatiquement annulée.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible **11 heures** après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

Pour toute annulation parvenue plus de 30 jours avant la date de début de séjour, l'acompte ne sera pas remboursé afin de couvrir les frais d'annulation et à titre d'indemnité de rupture de contrat.

Pour toute annulation dans le délai de 30 jours, le solde est du et doit nous être versé. A ce titre, voir les conditions de la mise en place de l'option assurance annulation avec notre partenaire « CAMPEZ COUVERT ».

Concernant l'assurance annulation « campez couvert » :

Merci de voir les conditions d'assurance et de remboursement directement sur notre site internet www.oasis-du-berry.com et téléchargeable (les éléments vous sont envoyés dès inscription et validation de la souscription).

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

**Conditions générales de ventes « Hôtellerie de plein air Oasis du Berry »
- saison 2017 -**



2.5 Assurance annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès de notre partenaire « campez-couvert ». Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Tarifs assurances :

- 2.7% du montant total de votre séjour hors taxe de séjour et frais de dossier (20€).

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès de notre établissement), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

Pour les emplacements, arrivée 14h – départ 12h toute parcelle non libérée à 12h entrainera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

Pour les locations : arrivée 16h – 19h. Présentez-vous à l'accueil situé au restaurant de l'établissement avec la confirmation de réservation. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 19h afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires à votre arrivée dans l'établissement.

Les départs se font entre 8h30 et 10h, passé ce délai une journée supplémentaire vous sera facturée. En cas d'arrivée tardive ou départ avancé, les dates réservées seront dues en totalité, les redevances qui y sont attachées également.

Tout visiteur doit obligatoirement venir se présenter à l'accueil et laisser sa voiture sur le parking visiteur.

3.2 Caution

**Conditions générales de ventes « Hôtellerie de plein air Oasis du Berry »
- saison 2017 -**



**Conditions générales de ventes « Hôtellerie de plein air Oasis du Berry »
- saison 2017 -**



Une caution de 500 euros par hébergement et pour le matériel ainsi qu'une caution ménage de 50€ vous seront demandées le jour de votre arrivée. Elles vous seront remboursées le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de notre état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

Le numéro de CB est supprimé systématiquement après vérification de l'état de propreté de l'hébergement si aucune dégradation n'a été constatée dans la location.

3.4 Animaux

Les animaux sont admis à l'intérieur des locations. Pas plus de 2 animaux par locatif. Nous nous réservons le droit de refuser tout animal dont la taille serait inappropriée au locatif loué.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Tenue et respect des installations Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté et à l'hygiène du terrain de camping, notamment des sanitaires. Les eaux usées doivent obligatoirement être vidées dans les installations prévues à cet effet.

Les ordures ménagères, les déchets de toute nature (hors verre), doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet.

Le verre doit être déposé dans les conteneurs à verre de la ville de Saint-Gaultier, situés à l'entrée principale du camping (**à noter : la gestion des déchets est rappelée sur le panneau à l'entrée du local poubelle.**)

Le lavage est interdit en dehors des bacs prévus à cet effet. Il est strictement interdit de faire l'étendage à partir des arbres, et ne devra en aucun cas gêner les voisins. Il est interdit au campeur de planter des clous dans les arbres, de couper des branches.

Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain sera à la charge de son auteur.

**Conditions générales de ventes « Hôtellerie de plein air Oasis du Berry »
- saison 2017 -**



L'emplacement, ou le locatif, qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux. Sécurité En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont contrôlés chaque année et par conséquent utilisables en cas de nécessité.

Une trousse de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

Vol la direction n'est responsable que des objets déposés au bureau. Elle a une obligation générale de surveillance du terrain, mais le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler aux responsables la présence de toute personne suspecte.

Jeux : Des panneaux indiquent pour chaque aire de jeux l'âge d'utilisation de ceux-ci. Les enfants devront toujours être sous la surveillance de leurs parents, et sont sous leur responsabilité. Piscine Elle est exclusivement réservée à la clientèle du terrain de camping.

3.6 Circulation :

La vitesse est limitée à 10km/h. le portail sera fermé entre 23h et 8h du matin, toute circulation est interdite durant cette période. **Merci de laisser votre voiture au parking situé à l'entrée de l'établissement. Tout visiteur doit obligatoirement venir se présenter à l'accueil et laisser sa voiture sur le parking visiteur.**

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de **Chateauroux**.